

Commission PCPE

Durée : 1 jour(s) (2,00 heures)

OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION :

Les objectifs de la commission thématique « PCPE » :

- Partager et échanger sur les pratiques et les expériences, autour de thèmes choisis par le groupe
- Avoir des réflexions collectives face aux problématiques rencontrées
- Partager sur les avancées du secteur : analyser les évolutions en cours et examiner leurs incidences/conséquences
- Produire éventuellement des outils, supports...

PUBLIC :

PREREQUIS :

CONTEXTE :

Le CREAL grand Est anime des groupes de réflexion et de travail sur différents thèmes touchant à l'action sociale et médico-sociale. En fonction des sujets, ils peuvent accueillir des professionnels, des familles et autres intervenants auprès de personnes en situation de vulnérabilité.

Leur vocation est d'améliorer la connaissance entre les acteurs et les structures, de faciliter le partage des initiatives et pratiques originales développées en différents points du territoire et de favoriser ainsi la mutualisation des compétences et des expériences.

Dans ce cadre, le CREAL Grand Est propose une nouvelle commission à destination des pôles de compétences et de prestations externalisées (PCPE) de la région Grand-Est.

Les PCPE s'inscrivent dans les ambitions de la transformation de l'offre médico-sociale, et sont étroitement lié à la démarche « Une réponse accompagnée pour tous ». Constitués en équipes pluridisciplinaires, ils ont pour objectifs de concevoir et d'organiser des réponses individuelles transitoires ou pérennes, dans une logique de parcours et une visée inclusive. A cette fin, ils délivrent aux personnes accompagnées et/ou à leurs aidants, des prestations directes ou indirectes^[1].

Malgré leur socle réglementaire commun, ces dispositifs se caractérisent également par leurs singularités et leur hétérogénéité (caractéristiques territoriales, partenariats, fonctionnement...), comme l'a illustré une [infographie](#) gouvernementale.

Mieux connaître ces dispositifs, leur organisation, leurs modalités de fonctionnement, les difficultés éventuelles qu'ils rencontrent et les stratégies qu'ils développent pour les dépasser, telle est la finalité de cette commission.

[1] [Instruction N° DGCS/SD3B/2016/119 du 12 avril 2016 relative à la mise en œuvre des pôles de compétences et de prestations externalisées pour les personnes en situation de handicap.](#)

PROGRAMME :

MODALITES PEDAGOGIQUES :

MODALITES D'EVALUATION :

MODALITES D'INSCRIPTION :

Gratuit. Inscription obligatoire via le lien ci-dessous

Les formations inter sont organisées dans nos locaux à Châlons-en-Champagne (51), Vandoeuvre-lès-Nancy (54) ou Sélestat (67)

Horaires : 9h-12h30 et 13h30-17h

COÛT DES FORMATIONS INTRA :

Contributeurs au CREAL : 1160€ par jour



*Non-contribuants au CREAI : 1450€ par jour
(pour un groupe de 15 personnes maximum)*

PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>

Contact Formations INTRA : ☎ 03.26.68.35.71 ▪ ✉ accueil@creai-grand-est.fr

Contact Formations INTER : ☎ 03.83.37.90.81 ▪ ✉ comm@creai-grand-est.fr

CREAI Grand Est ▪ Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Information en faveur des personnes en situation de vulnérabilité

Siège : 5 rue de la Charrière – Cité Administrative Tirlet – Bât. 3 – 51036 Châlons-en-Champagne Cedex

Antenne Lorraine : 1 rue du Vivarais 54500 Vandoeuvre-lès-Nancy

Antenne Alsace : 5 avenue de la Gare – Centre d'Affaires le 1840 – 67600 Sélestat

Déclaration d'activité enregistré sous le n° 215100010-51